

VILLE DE DRAP

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES - ANNEE 2016

PREAMBULE

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget.

Comme le prévoit le règlement intérieur du Conseil Municipal, le présent rapport synthétique de présentation a été établi comme base de discussion.

Il faut préciser que ce débat ne fait pas l'objet d'un vote, seule la mention de sa tenue doit apparaître au procès-verbal.

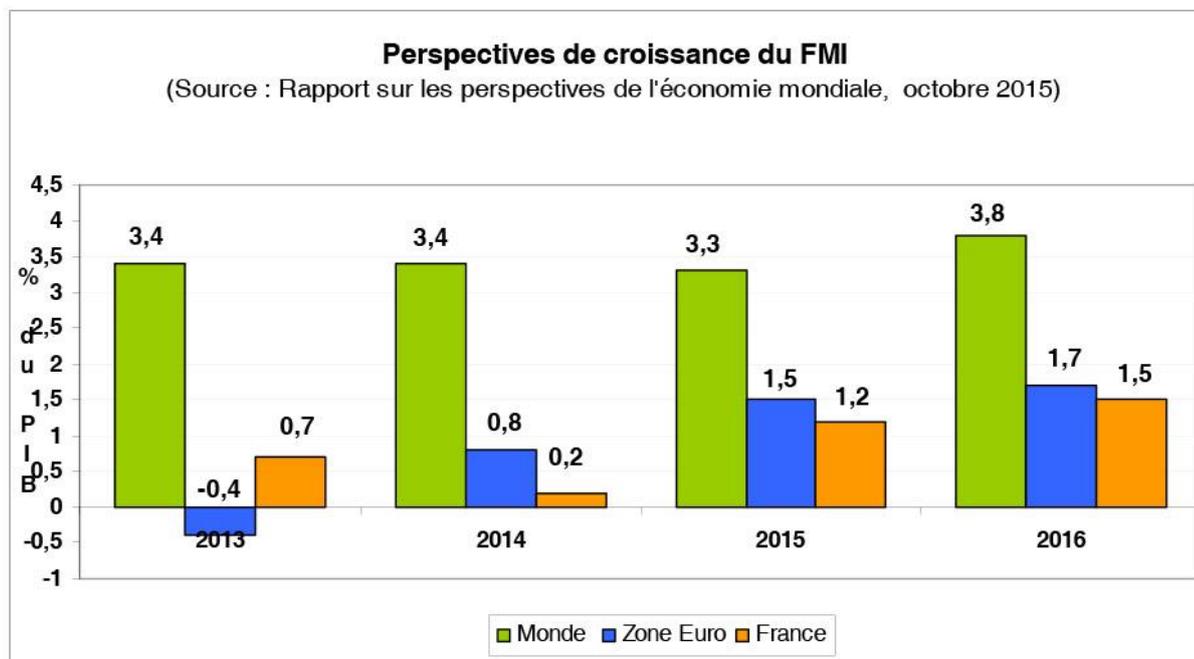
Le débat ne s'organise pas sur la base de chiffres exprimant des propositions précises d'inscriptions budgétaires ; la discussion initiée portera donc essentiellement sur les masses, les priorités et les objectifs.

Ce débat contribue à accroître la participation de l'ensemble des conseillers municipaux à la préparation du budget dans le cadre de la démocratie participative au titre de la clarté et de la transparence.

1/ LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

1) Conjoncture économique et financière

Risques géopolitiques, attentats, état d'urgence, ralentissement de la croissance chinoise, crise des producteurs de matières premières suite à l'effondrement des cours : les raisons de s'inquiéter pour la croissance ne manquent pas...

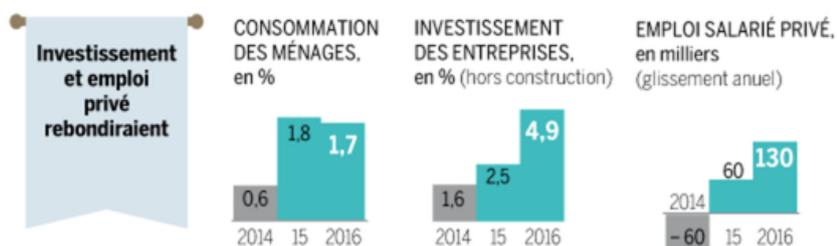
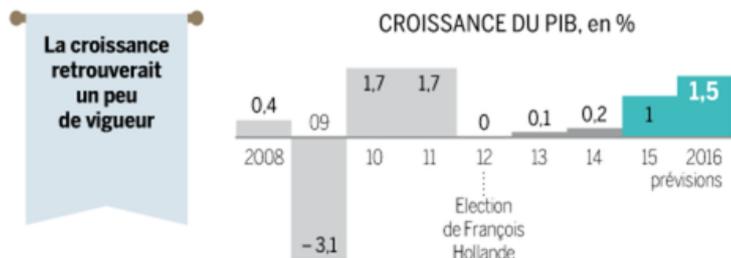


Selon les dernières prévisions du FMI la croissance devrait se consolider en 2016 à l'échelle mondiale européenne et française.

En ce qui concerne la zone euro, la reprise est, selon le FMI « plus ou moins en bonne voie ». Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse, mais là encore, des incertitudes pèsent.

En France, la reprise reste faible avec une croissance estimée par le FMI à 1,2% pour 2015 et à 1.5% en 2016

Les hypothèses du gouvernement pour le budget 2016



SOURCE : GOUVERNEMENT

Les prévisions de Bruxelles restent néanmoins moins confiantes que celles du gouvernement notamment sur le chômage et le déficit public. En matière de chômage, Bruxelles n'anticipe pas de baisse avant 2017. Il atteindrait alors 10,2% de la population active

Il convient de relever qu'en 2015, la France comptabilise 6 175 300 millions de demandeurs d'emploi ne travaillant pas du tout chaque mois soit 700 000 de plus qu'au début du quinquennat de François Hollande. Sans compter les personnes travaillant de façon très précaire quelques heures par mois ou celles actuellement en stage de réorientation....

Taux de chômage

En % de la population active



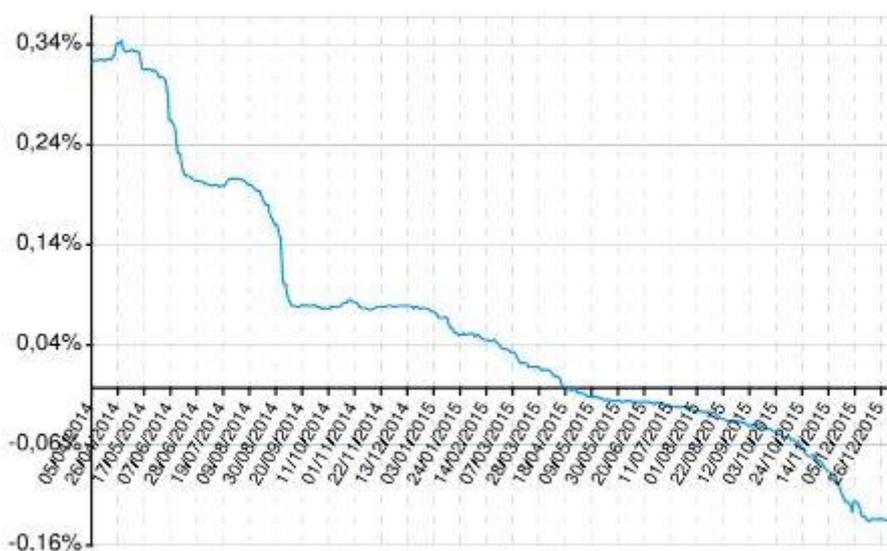
« LES ECHOS » / SOURCE : EUROSTAT

S'agissant du déficit public, la Commission européenne estime, une nouvelle fois, que l'engagement de Paris de le ramener sous la barre des 3 % en 2017 ne pourra pas être tenu. Bruxelles le voit plutôt à 3,3% du PIB à cette date.

En ce qui concerne les marchés financiers, les taux d'intérêt continuent d'atteindre des niveaux historiquement bas. Par exemple, l'Euribor 3 mois, principal index européen, est négatif depuis le mois d'avril 2015.

Euribor 3 mois

Date : 05/01/2016



© Finance active

2) La poursuite du désengagement de l'Etat

Dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques demandée aux collectivités locales à savoir 11 milliards d'euro sur 3 ans (2015 à 2017) et en plus des 1,5 milliard d'euro en 2014, les dotations vont continuer de baisser cette année.

Il est donc demandé un effort tout particulier aux collectivités locales alors que celles-ci représentent moins de 10% dans le déficit de l'état.

Les recettes de fonctionnement de Drap se verront ainsi amputer cette année encore de près de 60000€ auquel il convient de rajouter les 57 390 € de diminution en 2015 et 33 816 € en 2014 soit 151 206 €.

Il convient également de relever qu'initialement la loi de finances 2016 prévoyait une refonte globale de la DGF. Cette réforme reportée en 2017 par le gouvernement aura des conséquences encore plus dramatiques pour notre commune qui devra de nouveau conjuguer avec une baisse des concours financiers de l'Etat.

2/ LES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2016

2a/SECTION FONCTIONNEMENT

a) Les différentes recettes

- **La fiscalité directe**

La loi de finances 2016 prévoit une revalorisation des bases pour cette année de 1%. Ainsi, pour 2016, le produit estimé de la fiscalité locale devrait être proche de 1 160 000 €.

Pour 2016, conformément à nos engagements, nous ne prévoyons pas d'augmenter les taux d'imposition locaux. Il est en effet difficile de demander un nouvel effort aux drapois déjà impactés par la hausse de la fiscalité directe décidée par l'Etat.

- **La fiscalité indirecte**

Les principales recettes de fiscalité indirecte proviennent de :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation pour un prévisionnel à 112 000 €
- la taxe sur l'électricité estimée à environ 88 000 €

- **La dotation de l'intercommunalité CCPP**

La CCPP verse chaque année une dotation de solidarité qui devrait être en 2016 de l'ordre de 687 654 €.

b) Les différents postes de dépenses

- **Les charges de personnel**

Les dépenses de personnel représentent 49,33 % de nos dépenses de fonctionnement

Après une hausse des dépenses de personnel en 2015, les dépenses cette année devraient être maîtrisées alors que la hausse est prévue de 4% en moyenne pour les collectivités locales.

- **Les subventions aux associations**

Afin de soutenir le dynamisme de nos associations drapoises, il est proposé de maintenir 90% de notre enveloppe budgétaire

- **Charges à caractère général**

Les services devront poursuivre leurs efforts et renforcer leur efficacité afin de garantir un service public de qualité et le bon entretien des biens communaux. Les budgets ont été revus au plus juste des besoins.

2b/ SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement qui vous sera proposé dans le cadre du Budget Primitif sera, de façon contrainte, raisonnable.

La DETR

Le montant supplémentaire de 200 M€ des crédits de DETR, adopté en loi de finances pour 2015, est reconduit en 2016.

La durée d'amortissement est allongée concernant certaines dépenses d'équipement.

2c / LA DETTE COMMUNALE

L'année 2015 a été marquée pour la 2nde année de mandat par une diminution de la dette pour un montant de 211 002,54 € (soit -4,65 %).

Il est à noter que pour 2016 la commune n'a prévu d'avoir recours à l'emprunt pour financer ses projets.

La poursuite de ce désendettement devrait donc se poursuivre en 2016 et nous prévoyons donc une diminution de la dette pour 912 994,21 € au 31/12/2016 par rapport au 31/12/2013. Elle correspondra alors à un montant de 790,33 € par habitant contre 940,11 € fin 2013 (-16%) avant le début de notre mandature.

CONCLUSION

Tout le travail rigoureux accompli depuis mars 2014 afin d'assainir nos finances nous a permis de sortir du réseau d'alerte de la préfecture et non sans peine.

2016 sera de toute évidence une nouvelle année budgétaire compliquée.

L'ensemble de la collectivité et notamment son personnel doit être conscient de ces objectifs cruciaux afin de pouvoir y contribuer activement.